



RÉFORME DES RETRAITES **passage en force du 49.3** **pour le retrait, pendant le bac,** **LA MOBILISATION continue !**

Les organisations syndicales parisiennes SNUEP-FSU, SNFOLC, SNETAA-FO, SUD éducation, CGT Éduc'action, SNALC et CNT STE continuent à mobiliser les personnels des écoles parisiennes pour l'abandon de cette loi. Grâce à la mobilisation exceptionnelle des travailleurs et travailleuses, du public comme du privé, jeunes et retraité-es, le gouvernement a été mis en échec et acculé à sortir le 49-3.

Aujourd'hui, c'est ce mouvement social exemplaire qui démontre que le président de la République et son gouvernement sont en échec devant l'Assemblée nationale. Au lieu de retirer leur projet, ils décident de passer en force en ayant recours au 49-3. Le passage en force ne nous trompe pas : le gouvernement est aux abois et n'hésite pas à réprimer les manifestations pour museler la contestation sociale.

C'est dans ce contexte que le gouvernement décide de maintenir les épreuves de spécialité du baccalauréat 2023 les 20 et 21 mars. Ce calendrier est un non-sens pédagogique. Dans l'intérêt des élèves et des personnels, nos organisations syndicales nationales ont exigé le report des épreuves au mois de juin, parce que désorganisant gravement l'année de Terminale, entravant les apprentissages et pénalisant les élèves.

La colère monte et nombre de personnels seront en grève lundi 20 mars. Nous appelons tous les collègues à se réunir dans les établissements pour décider de la poursuite de l'action, et dans les lycées à continuer la mobilisation pendant les épreuves de spécialité y compris par la grève des surveillances. L'intersyndicale nationale a déposé un préavis de grève qui couvre la période des épreuves de spécialités.

Pour gagner et dire non au 49.3, il est nécessaire de participer à la construction d'une grève massive jusqu'au retrait. Notre mobilisation nous permettra aussi de gagner sur les revendications propres à l'éducation (revalorisations salariales, conditions de travail...).

Nous appelons à :

- discuter et décider dans les établissements des moyens de gagner et à le faire connaître par des motions
- participer aux actions locales et en lien avec les autres secteurs et à contribuer aux caisses de grève d'établissements ;
- poursuivre la reconduction de la grève jusqu'au retrait et en étant massivement en grève et dans la rue le jeudi 23 et tant qu'il le faudra

LUNDI 20 MARS

- 12h : rassemblement place Vauban, métro St-François-Xavier, avec les retraité-es

MARDI 21 MARS

- 18h : rassemblement place de la République
(en cours de confirmation)

JEUDI 23 MARS

- actions et AG décidées localement
- manifestation à 14h (Bastille-Opéra)
(parcours en cours de validation)